

Modification des classes d'actions « Dist » du JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

13 juillet 2021

Contexte

Pour se préparer à faire face à un environnement de taux d'intérêt négatifs en GBP, le prospectus de JPMorgan Liquidity Funds a été mis à jour afin de pouvoir apporter des modifications à la politique de distribution des classes d'actions « Dist » si de telles circonstances se présentent.

Comment fonctionnent les classes d'actions « Dist » aujourd'hui ?

Actuellement, la totalité, ou une part importante, des revenus nets est déclarée quotidiennement en tant que dividende et distribuée aux investisseurs sur une base mensuelle.

Comment fonctionneront-elles dans un environnement de taux d'intérêt négatifs ?

Si les revenus nets sont négatifs, aucune distribution n'aura lieu et les revenus nets négatifs seront cumulés et reflétés dans la valeur liquidative, qui diminuera avec le temps.

FAQ

Comment cela va-t-il se passer ?

Si des circonstances nous obligent à apporter ces changements aux classes d'actions « Dist », un préavis sera adressé aux Actionnaires concernés. La valeur nominale des actions sera modifiée afin de leur permettre de se comporter comme des actions de capitalisation et de cumuler les revenus nets négatifs. La valeur nominale de chaque action de votre classe d'actions passera alors de 1,00 GBP à 10.000,00 GBP et les actions se comporteront comme des actions de capitalisation en cumulant les revenus nets négatifs et en les reflétant dans la valeur liquidative, qui, par conséquent, diminuera au fil du temps.

Par exemple, si un investisseur détient 9.687.000,000 actions à 1,00 GBP par action à la date de conversion, il détiendra 968,700 actions à 10.000,00 GBP par action le jour suivant.

La VL sera publiée avec deux décimales.

Les codes ISIN des classes d'actions et les codes des agents de transfert resteront inchangés.

Le règlement le jour même sera-t-il toujours disponible pour les classes d'actions Dist ?

Le règlement le jour même sera toujours possible. Il y aura deux heures de clôture des transactions par jour, à 10h00 et à 13h00h, heure de Londres, et le paiement des rachats interviendra environ deux heures après.

QU'EST-CE QUI NE CHANGE PAS ?

- Les classes d'actions continueront à être appelées classes d'actions « Dist ».
- Le fonds ne changera pas de nom et conservera une structure de valeur liquidative à faible volatilité (VLFV)
- Les classes d'actions « Dist » continueront à fournir une liquidité le jour même (t+0).
- Les codes ISIN des classes d'actions et les codes des agents de transfert resteront inchangés.
- Lorsque le rendement net est positif, les classes d'actions « Dist » distribueront les revenus nets quotidiennement.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

- Lorsque le rendement net est négatif, les classes d'actions « Dist » se comporteront de la même manière que les classes d'actions de capitalisation (acc) du fonds, et le rendement net négatif entraînera une baisse de la VL.
- L'heure de clôture des transactions passera de 13h30 à 13h00, heure de Londres.
- La valeur nominale par action des classes d'actions « Dist » passera de 1,00 GBP à 10.000,00 GBP.

QUAND LES CHANGEMENTS ENTRERONT-ILS EN VIGUEUR ?

- S'ils doivent avoir lieu, les changements seront mis en œuvre au cours d'un week-end, dont la date reste à déterminer, et communiqués à l'avance aux investisseurs. Les changements prendront effet le lundi suivant.

Que doivent faire les investisseurs dans les classes d'actions « Dist » ?

En l'état actuel des choses, aucune action n'est requise de la part des investisseurs qui approuvent les modifications apportées au prospectus. Si des circonstances nous obligent à apporter les changements précités aux classes d'actions « Dist », un préavis expliquant les modifications et exposant les options offertes aux investisseurs leur sera envoyé. Dans la mesure où ces changements peuvent avoir des conséquences fiscales, les investisseurs pourront souhaiter consulter leurs conseillers fiscaux ou financiers. Nous avons l'intention de donner un préavis d'au moins 30 jours.

Comment chaque investisseur saura-t-il combien d'actions il détient après la conversion ?

Chaque investisseur recevra un avis d'opéré confirmant son nouveau solde d'actions.

Qu'advient-il des classes d'actions de capitalisation (« acc ») existantes ?

Les classes d'actions de capitalisation continueront à fonctionner comme auparavant : elles ne verseront pas de distribution et continueront à faire l'objet d'un règlement à t+1. Dans un environnement de rendement positif, la VL de ces classes d'actions aura tendance à augmenter (s'apprécier), tandis que dans un environnement de rendement négatif, elle aura tendance à diminuer (se déprécier). L'heure de clôture des transactions passera à 13h00, heure de Londres.

Qu'advient-il de la performance historique des classes d'actions « Dist » ?

Nous continuerons à calculer et à publier le rendement quotidiennement.

Y aura-t-il des changements dans l'arrondi des actions ?

Non, le nombre d'actions détenues par les investisseurs dans les classes d'actions Dist continuera d'être arrondi à trois décimales.

Le seuil de 20 points de base (pb) pour la surveillance de la VL d'un fonds monétaire à VLFV s'appliquera-t-il toujours ?

Oui, le fonds continue de fonctionner comme un fonds monétaire à VLFV. Par conséquent, les règles d'évaluation d'un fonds monétaire à VLFV continuent de s'appliquer. Les positions du portefeuille présentant une échéance résiduelle inférieure ou égale à 75 jours continueront d'être évaluées selon la méthode du coût amorti, à condition que le prix des actifs calculé selon cette méthode ne s'écarte pas de plus de 10 points de base de leur prix de marché. Les instruments d'une échéance supérieure à 75 jours seront valorisés au prix du marché. En cas de dépassement du seuil de 20 points de base au niveau du fonds, l'ensemble du portefeuille sera évalué à la valeur de marché ; toutefois, cela n'aura aucune incidence sur les transactions des investisseurs au sein du fonds, et la VL continuera d'être arrondie à deux décimales. L'écart par rapport à la valeur du marché continuera d'être publié quotidiennement sur le site Internet www.jpmmoballiquidity.com.

Les souscriptions et les rachats seront-ils acceptés aussi bien sous la forme d'un montant en espèces que d'un nombre d'actions ?

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sous la forme d'un montant en espèces. En revanche, les rachats peuvent être effectués tant sous la forme d'un montant en espèces que d'un nombre d'actions.

ETAPES SUIVANTES

Pour en savoir plus, veuillez contacter votre conseiller client J.P. Morgan Global Liquidity ou votre représentant au sein du service clientèle :

(352) 3410 3636 dans la région EMOA

E-mail : liquidity.client.services.emea@jpmorgan.com

+(852) 2800 2792 à Hong Kong

E-mail : liquidity.client.services.apac@jpmorgan.com 1 800 766 7722 aux États-Unis

E-mail : liquidity.client.services.americas@jpmorgan.com

La reproduction de tout ou partie de cette présentation est interdite sans autorisation préalable de J.P. Morgan Asset Management.

Les informations contenues dans ce document promotionnel ont été puisées à des sources considérées comme fiables. J.P. Morgan Asset Management ne peut cependant en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité. Toutes prévisions ou opinions exprimées sont propres à J.P. Morgan Asset Management à la date d'édition de ce document et sont susceptibles de changer à tout moment sans préavis. Ceci ne constitue pas une offre ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements, et ne doit pas être considéré comme suffisant pour prendre une décision d'investissement.

Les opérations de souscription, rachat et conversion ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, DICI ou notice d'information en vigueur soumis à l'AMF. Il est rappelé que préalablement à toute opération de souscription, arbitrage ou rachat d'OPCVM, l'investisseur doit recueillir l'avis de ses propres conseils juridiques et fiscaux.

Les fonds ne sont pas garantis en capital. Les performances passées ne sont pas une garantie des résultats futurs et la valeur d'un investissement peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers et des cours de change. Les marchés dits « émergents » présentent un degré de volatilité et donc de risque plus élevé que celui des autres marchés. La documentation légale des OPCVM et les rapports financiers sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de J.P. Morgan Asset Management (Europe) S.à.r.l.- Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris.

J.P. Morgan Asset Management est la marque des activités de gestion d'actifs du groupe J.P. Morgan Chase & Co. Tout appel téléphonique à J.P. Morgan Asset Management est susceptible d'être enregistré à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et données contenues dans ces communications seront enregistrées et stockées par J.P. Morgan Asset Management en ligne avec la Politique de protection des données pour la zone EMOA, qui est accessible à l'adresse suivante : <http://www.jpmorgan.com/pages/privacy>.

Emis par J.P. Morgan Asset Management (Europe) SARL - Succursale de Paris, 14 place Vendôme, 75001 Paris, Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris, N°492956693.

LV-JPM53269 | FR | 07/21